

Un appétit ravageur

La mondialisation alimente la demande internationale de produits issus de la faune et de la flore sauvages, dit Steven Broad, Directeur exécutif de TRAFFIC, le réseau de suivi du commerce de produits de la vie sauvage.

Comme il était prévisible, la mondialisation et le développement économique rapide de nombreux pays ont des effets très importants sur l'évolution du commerce, surtout en Chine. Dans ce pays, qui accueille un cinquième de la population mondiale, la prospérité s'accroît, ainsi que le désir d'acheter des produits issus de la faune et de la flore sauvages du monde entier.

Les effets de la demande chinoise, tirée par la consommation, se font déjà sentir sur l'économie la plus pauvre du monde, celle de l'Afrique, un continent riche en ressources naturelles mais en retard pour le développement économique. En 2006, les investissements chinois en Afrique étaient déjà estimés à 50 milliards de dollars ; ils devraient atteindre 110 milliards d'ici 2010.

Ce fort investissement asiatique dans des ressources africaines est susceptible d'être très bénéfique en créant davantage de richesses. Cependant, il peut aussi conduire à une exploitation encore plus forte des ressources naturelles du continent. En l'absence d'un contrôle et d'une gouvernance appropriés, les investisseurs étrangers risquent de prendre beaucoup et d'y remettre peu de chose.

Nous en voyons déjà des indices dans le secteur du commerce des produits de la vie sauvage. D'après les données 2007 du Système d'information sur le commerce des produits de l'éléphant (ETIS en anglais), une base de données sur les saisies mondiales d'ivoire, le message est clair : des organisations délinquantes dirigées par des Asiatiques établies en Afrique sont de plus en plus impliquées dans une escalade de commerce illicite de l'ivoire. Un trafic illicite d'ivoire à l'échelle commerciale impliquant des Chinois a été découvert dans 22 Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique.

La filière asiatique est également à l'œuvre dans le trafic illicite organisé d'autres ressources naturelles. En mai 2007, TRAFFIC a mis sur pied un rapport sur l'abattage forestier illicite, qui montre que les statistiques d'importation chinoises comportent dix fois plus de bois tanzanien que les chiffres des exportations de la Tanzanie. TRAFFIC fait aussi état d'abattages forestiers illicites dans le sud de la Tanzanie, essentiellement en raison de la demande asiatique. Quelques jours plus tard, les autorités mozambicaines ont saisi 531 containers de bois prélevé illicitement : ce volume impressionnant – 11 000 m³ de bois – avait été vendu par des opérateurs à des

compagnies chinoises et il était en attente d'exportation.

En janvier de cette année, le Président Koroma du Sierra Leone a déclaré un embargo temporaire sur les exportations de bois afin d'enrayer les dégâts causés aux forêts tropicales de son pays, ainsi qu'au climat. Il a blâmé les ravages causés par l'abattage sans contrôle pratiqué par des opérateurs chinois dans le nord du pays et déclaré qu'une restructuration de l'industrie du bois était nécessaire et urgente.

Le gouvernement chinois a admis le problème et commencé à prendre des mesures afin d'encourager un commerce responsable de la part de ses citoyens. Il devrait envoyer des délégations à ses missions diplomatiques en Afrique afin de les sensibiliser à la gravité du trafic illicite de l'ivoire. En octobre 2007, la Chine a participé pour la première fois à une réunion du Partenariat forestier du bassin du Congo. Des représentants gouvernementaux de dix

menacées ; des initiatives semblables pourraient s'étendre à d'autres continents. Les gouvernements africains doivent aussi tirer profit des avantages issus des nouveaux échanges commerciaux de produits de la vie sauvage en vue du développement et de la conservation environnementale, au moyen de politiques commerciales durables, une meilleure gouvernance et le renforcement des mesures de coordination et d'application de la loi.

Il faut cependant se garder de trop simplifier et avoir présente à l'esprit la véritable nature de l'économie mondiale. S'il existe dans les pays d'Asie, sans aucun doute, une demande croissante de produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique, les consommateurs finaux se trouvent peut-être ailleurs. Des menuisiers asiatiques très habiles transforment le bois africain en beaux meubles, réexportés par la suite là où ils seront vendus au prix fort, souvent en Europe et en Amérique du Nord. Comme



pays d'Afrique centrale se sont réunis avec des représentants de plusieurs pays européens et des Etats-Unis pour débattre de la gestion durable des forêts. La Chine étant maintenant un importateur de bois d'Afrique centrale aussi important que l'Union européenne, sa participation était en effet opportune.

Il reste cependant beaucoup à faire. Il faut mieux sensibiliser les décideurs, les entreprises et les consommateurs chinois à l'impact de leur pays sur les ressources sauvages de la planète. Ces dernières années, l'organe chinois de gestion de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces menacées) a eu des échanges actifs avec ses voisins asiatiques à propos du commerce transfrontalier d'espèces

d'habitude en matière d'économie mondiale, tout revient à savoir qui peut se payer quoi et qui peut fournir les biens demandés au meilleur prix.

Aujourd'hui plus que jamais, les mesures répondant aux problèmes du commerce international de produits de la vie sauvage doivent être mises au point dans une optique mondiale et en restant attentifs au potentiel et aux risques que présente une économie mondiale en évolution. ■

Adapté d'un article du *Bulletin TRAFFIC* 21(3). TRAFFIC est un programme conjoint de l'IUCN et du WWF.

www.traffic.org